



LE POSITIONNEMENT DE L'ELU

C'est une question très importante générant souvent des incompréhensions, des ambiguïtés ou des quiproquos. Ce module sera souvent complété par une des parties traitées dans les fondamentaux, si diverses carences sont à éliminer en amont.

■ **Intervenant : Cadre supérieur de la Fonction Publique Territoriale :**

■ **Durée : 1 jour**

■ **Contenu :**

I) **Métaphore de la répartition des rôles** : Le Conseil Municipal est le compositeur de la politique de la commune ; le Maire est « la main » qui active la création de la partition ; le DGS est le chef d'orchestre ; les services constituent l'orchestre qui jouent l'œuvre précédemment élaborée.

II) Le groupe Maire/Adjointes

III) Le groupe DGS/DGA et Chefs de service

IV) Les incidences sur la vie des services

V) Les incidences sur la gestion des finances

VI) Les incidences sur les achats publics

VII) Les incidences sur le recrutement

VIII) Les incidences sur les relations avec les usagers, les associations....

